

prise l'une des berges chavira et trois hommes qui la montaient furent précipités dans le rapide, où nous les pensions perdus sans ressources. Mais tous eurent la présence d'esprit de saisir le câble et furent ainsi sauvés d'une mort certaine. Pour comble d'embarras voilà que tout à coup le steamboat, poussé par la vague, vient s'échouer sur le rivage très plat en cet endroit. Pendant deux heures des efforts inouïs parvinrent à peine à le remettre à flot. Il ne resta à bord, pour l'ascension de ce périlleux rapide, que le général François, le capitaine Mulligan et un manoeuvre. Toutes les forces furent concentrées sur le cabestan. Le jour touchait à sa fin et la pluie, menaçante depuis le matin, commençait à nous arroser sans miséricorde. Le cook, installé sur le gazon aux bords du portage, préparait un souper substantiel, mais à l'heure du repas, chose assez rare, personne ne répond à l'appel. Comme disait le bon Lafontaine : "On n'en voyait point d'occupés aux soins de conserver une languissante vie." Tous ne vivaient, ne respiraient et ne travaillaient que pour voir l'issue de l'audacieuse tentative.

Les ombres épaisses de la nuit enveloppent la terre et l'eau, on entend bien le mugissement du rapide et les exclamations de ceux qui tournent le cabestan, mais le pauvre steamboat a disparu à nos regards. On ne reconnaît sa présence au bout du grelin qu'à la tension effrayante de ce dernier. Je mis la main à la manivelle et je puis vous dire, pour y avoir goûté, qu'il y avait au bout de la ligne un poisson plus robuste que les truites du lac Timigami. Un demi mille de câble à rouler pouce par pouce, avec la lenteur d'une aiguille de montre, figurez-vous combien long nous en roulions à la minute, et combien d'heures ces pauvres gens durent s'échiner sur le cabestan avant de prendre leur souper. A cela ajoutez une pluie battante, l'inquiétude de voir à chaque instant le câble se rompre et toutes nos espérances englouties dans l'abîme, et vous aurez une idée de notre situation. Enfin, vers les onze heures, nous sentîmes le câble se relâcher un peu, le steamboat était entré dans le remou, et quelques minutes après, les cris de : *snob ! snob !* nous indiquaient que le vaisseau touchait au port. Toutes les fatigues furent oubliées, et le souper, si longtemps méconnu, reçut ample apologie. Une des berges fut renversée en face d'un feu pétillant et ce fut là le toit hospitalier où péle-mêle nous dûmes passer le reste de la nuit. Au petit jour, debout encore et à l'ouvrage. Nous sommes aux portes de Temiskaming, il ne reste plus qu'un demi mille à franchir, mais ce sont deux des plus redoutables rapides : *Lilet* et *Tête*. Instruits par l'expérience de la veille, nous redoublons de prudence et de précaution. Mais dans le premier de ces rapides, ce qui nous embarrasse le plus, c'est le peu de profondeur de l'eau. Il semble que si nous pouvions franchir ce pas le reste ne sera rien. Des câbles sont tendus de nouveau de çà et de là. Ceux de terre sont enroulés autour des arbres, et ceux du large attachés à des billots entassés les uns sur les autres sur la pointe d'un banc de rochers. Tout va bien. Le vaisseau s'avance avec orgueil à travers mille petites vagues plus tapageuses que tracassières, et il semble se moquer de leur petites colères. Mais les petits ennemis sont souvent plus à redouter que les grands. Au moment où s'achevait les dernières vagues du rapide, ne voilà-t-il pas, par malheur, que les billots cèdent à la tension du câble, l'amarre du cabestan, surprise par une violente secousse, se rompt tout à coup, et en moins de temps que je n'en prends à l'écrire, le steamboat part à la dérive, va heurter sur un banc de roche, fend sa quille, rompt son gouvernail, et roule à la renverse. L'eau entre de toutes parts, et le bagage est en un instant submergé. Figurez-vous la consternation générale : Périr si près du port ! Les berges accourent, sauvent en toute hâte la cargaison, et le pauvre naufragé est là, sur le côté, attendant sa sentence de vie ou de mort. Quelques-uns prétendent que le vaisseau est brisé sans ressources, mais les autres ne veulent pas perdre espoir, jusqu'à ce qu'on ait constaté la profondeur du mal. Qui n'aurait été découragé ! Cependant, point de faiblesse. De nouveau tous se remettent à l'œuvre, parviennent à tirer le vaisseau à terre, sondent ses blessures et constatent avec consolation que la coque n'a aucun dommage sérieux. On calfeutre les plus larges fentes et encore une fois voilà notre fameux *Mattawan* à lutter contre le rapide, que cette fois il traverse en vainqueur. *Finis coronat opus* : il y en a encore un autre à franchir, mais celui-là, c'est le dernier. Il nous prit une demi journée d'efforts et d'adresse. François fit preuve ici d'une habileté hors ligne. Tous les dangers furent prévus et conjurés avec une tactique digne de Napoléon. Enfin, le 24 mai au soir, fête de Notre Gracieuse Souveraine, le steamboat *Mattawan* faisait son entrée triomphante sur le lac Temiskaming au milieu des hurra et des cris de victoire. Comme il se sent fier, notre petit *Mattawan* ! comme il est beau à voir glissant comme le cygne sur le crystal limpide du grand lac ! Les chants et les propos joyeux ont remplacé les grincements du guindeau et les grondements du Long-Sault. Nous filons entre deux rangées de hautes montagnes, où les premiers souffles du printemps font poindre une brillante verdure. C'est une journée radieuse. Enfin, nous arrivons au moulin de M. Latour, à 25 milles environ de la tête des rapides. Là, nous trou-

vous sur le chantier un autre steamboat bien plus gros que le *Mattawan*, et qui sera prêt à marcher dans un mois, dit-on.

Le lendemain, un petit esquif nous rendait, mon compagnon et moi, à notre chère solitude de Temiskaming, en face du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelques jours passés à me préparer, et je repars pour les régions septentrionales d'où je vous écris en ce moment. Comme j'ai déjà été trop long, je vais conclure pour ce soir, me proposant de vous envoyer la suite de mon voyage par la prochaine malle.

Au revoir.

C. A. M. PARADIS, Ptre., O.M.I.,
Missionnaire.

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, Ptre., BEAUHARNOIS

PREMIÈRE PARTIE

Histoire civile

(Suite)

Seigneurie et village de Vaudreuil. L'Île-aux-Tourtes

La seigneurie de Vaudreuil est située à l'ouest de celle de l'île Perrot.

L'acte de concession, signé par le chevalier de Callier, Beauharnois, Hauteville, et contresigné par Trehart, en date du 20 octobre 1702, est adressé à Philippe de Rigault, chevalier de Vaudreuil et de l'ordre militaire de St-Louis, capitaine des vaisseaux du roi et gouverneur de Montréal. Cette acte lui accorde "la moitié d'une langue de terre scituée au lieu de la dite Pointe-aux-Tourtes, contenant quatre lieues de terre de front sur une lieue et demye de profondeur, au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit, avec les isles, islets et batures adjacentes, à commencer vis-à-vis de la dite Isle-aux-Tourtes joignant icelle pareille concession accordée au sieur de Soulange..." (1)

L'an 1716, le 5 mai, la ratification de cette concession fut faite en faveur de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, premier gouverneur-général du nom. (2)

C'est sous son fils, Pierre de Rigaud, que le Canada passa à l'Angleterre. On connaît l'habileté et la bravoure que ce dernier gouverneur français déploya contre les forces anglaises.

Les sieurs Cavagnal et Pierre-Frs. de Rigaud héritèrent de la seigneurie vers 1730. (3)

Après la conquête, le marquis Michel-Eustache-Gaspard Chartier de Lotbinière (né en 1733, mort en 1799), devint acquéreur des seigneuries Rigaud-Vaudreuil.

Son fils, Eustache-Gaspard-Michel Chartier de Lotbinière, hérita des seigneuries Vaudreuil, Rigaud et Lotbinière, ainsi que du titre de marquis. Il est mort en 1821.

Mademoiselle Marie-Louise-Josepte, fille héritière du précédent, épousa, en 1823, Robert-Unwin Harwood. Elle fut laissée veuve en 1863.

Leur fils, le colonel Antoine Chartier de Lotbinière Harwood (né en 1825), est le seigneur actuel de Vaudreuil. Il est marié à mademoiselle de Bellefeuille.

* *

Le village de Vaudreuil est à six milles de la Pointe-aux-Cascades.

Le manoir seigneurial est à un mille et demi du village, près des rapides, et à une petite distance de la *Pointe-Cavagnal*.

Bouchet nous dit qu'avant 1815, il y avait un bac régulier qui traversait entre Sainte-Anne et le manoir. C'était la route ordinaire pour le Haut-Canada.

Dans la seigneurie de Vaudreuil est comprise la petite Île-aux-Tourtes ; c'est une relique de l'histoire. En effet, on y peut encore voir les vestiges de la mission sauvage que le Séminaire de Ville-Marie avait fondée à cet endroit de l'embouchure de l'Ottaouais, il y a deux cents ans. Cette île avait été choisie, vu qu'on y aborde facilement et qu'elle était sur le passage naturel des sauvages lorsqu'ils descendaient au fort Ville-Marie ou à La-chine.

Les circonstances forcèrent plus tard les prêtres de Saint-Sulpice à transporter leur mission de l'Île-aux-Tourtes, au lac des Deux-Montagnes. Vu que cet établissement était pour favoriser la conversion des sauvages Nipissingues, et que les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, sous la supériorité de Sœur Marguerite Le Moine décidèrent, l'an 1720 ou 1721, la translation (4) de leur mission pour les sauvagesses de la même

(1) Pièces et documents sur la tenure seigneuriale, p. 335.

(2) Hist. des grandes familles françaises du Canada. (L'abbé Daniel, S.S.)

(3) Bouchet, *Topograp. description*. Le château Vaudreuil, à Montréal, occupait le lieu appelé aujourd'hui "Place Jacques-Cartier."

(4) *Vie de la Sœur Bourgeoys*, p. 266.

nation du Sault-au-Récollet au lac des Deux-Montagnes, il semblait désirable de rapprocher ces deux missions. C'est ce qui fit abandonner celle de l'Île-aux-Tourtes vers cette même époque. Cette mission comprenait huit ou neuf cents âmes, dont cent cinquante guerriers toujours prêts à arrêter les nations ennemies dans leurs hostilités contre Ville-Marie lorsqu'elles descendraient la rivière des *Ottawa*.

Seigneurie de Soulanges—Cascades—Villages des Cèdres et du Coteau-du-Lac

Êtes-vous touriste par goût ?

De l'île Perrot vous n'avez qu'un pas pour aller toucher la Pointe-des-Cascades. C'est la nature dans toute sa beauté. Ça et là des îles et îlots qui brisent le courant. Si j'étais littérateur !...

A cette Pointe-des-Cascades vous trouverez l'Île-aux-Chevaux, l'Île-Ronde, et plus haut, au-dessus de la Chute-aux-Bouleaux, la Grande-Île ; ce sont les principales.

La plupart de ces îles furent comprises dans la concession de la seigneurie de Soulanges, comme on le voit par l'acte fait en faveur de Pierre-Jacques Joybert, en date du 23 octobre 1702. Sa teneur se lit comme suit : "Une langue de terre scituée au lieu dit les Cascades, contenant quatre lieues de terre de front sur une lieue et demie de profondeur au plus large de la dite langue de terre et une demye lieue au plus étroit ; à commencer à la pointe des dites Cascades en montant, joignant la dite terre celle accordée à monsieur de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, avec l'île dite des Cascades et les autres isles, islets et batures adjacentes... avec droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages..." (1)

Ces lieux, de même que tous les environs de l'île Perrot, sont encore fameux chez les hommes du sport.

Cette seigneurie est passée dans la famille de Beaujeu (1752) par l'alliance de Ls.-Lienard-Villemonde de Beaujeu avec Mlle Marie-Geneviève de Lougueuil, fille de Paul-Jos. Le Moyne, chevalier de Longueuil, et de dame Marie-Geneviève Joybert de Soulanges. (2)

Ce fief noble fut l'héritage successif de Jacques-Philippe-Saveuse de Beaujeu, et du comte George-Réné-Saveuse de Beaujeu. Ce dernier, alors qu'il était seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, mourut à son manoir du Coteau-du-Lac en 1865. Son fils, Raoul-George-Léobald-Guichard-Humbert, en est le seigneur aujourd'hui.

Sur la pointe nommée le Coteau-des-Cèdres, se trouve le village de Saint-Joseph des Cèdres, pittoresquement situé sur la rive nord du grand fleuve. Son existence date de 1757, alors que le chevalier militaire de l'ordre de St-Louis, Paul-Joseph Lemoine, seigneur de Soulanges, présenta une requête à l'intendant Vaudreuil, désirant établir sur le coteau un bourg "afin d'y placer un certain nombre d'ouvriers, comme forgerons, charpentiers, etc., qui seront en état de fournir aux dits habitants les outils et instruments d'agriculture qu'ils sont obligés de venir chercher à Montréal..." (3)

A cette requête, il y eut ordonnance signée de Vaudreuil et de Bigot.

Le village est à cinq milles de la Pointe-des-Cèdres.

En 1815, il était formé de quarante maisons, dit Bouchet, et possédait une belle église. Celle qui a été élevée dernièrement par le zèle de Messire Plessis Bélaïr, est une des plus belles de cette partie du pays.

A la Pointe-des-Cascades se trouve l'Île-des-Cascades et plusieurs autres, comme nous l'avons dit.

C'est pour éviter ces chutes et ces rapides si violents, occasionnés par les îles, qu'a été construit le canal militaire des Cèdres, pourvu d'écluses et ayant cinq cents verges en longueur. Il est à présent abandonné. Tout vaisseau devait y passer pour atteindre les écluses au "Buisson." (4) A l'entrée du canal, dit Bouchet, (5) était un petit parti de militaires qui s'y trouvaient toujours en garnison (1815).

Arrivés près du moulin "Longueuil," dont les ruines sont encore debout (à un 1/2 mille du village), les bateaux qui montaient le fleuve y étaient déchargés, la cargaison voiturée jusqu'au village des Cèdres, tandis que les bateaux étaient remorqués, à travers les rapides, à force de bœufs et de chevaux. De l'autre côté est la "Chute-aux-Bouleaux." L'effet combiné de ces deux grands courants en fait le passage le plus périlleux entre Ontario et Montréal. Les voyageurs d'autrefois, arrivés là, interrompaient leur chanson favorite :

Laissez passer le raftman,
Bing, bang, bang,
Sur la rive bang, bang.

Au Coteau-du-Lac, justement au-dessus de la rivière Delisle, les vaisseaux entraient de nouveau dans les écluses du coteau pour éviter le grand courant entre l'île "Prison" et l'escarpement de la rive. Là on avait à payer les droits sur diverses marchandises exportées au Haut-Canada.

(A suivre.)

(1) Pièces et documents, etc., p. 334.

(2) Hist. des grandes familles françaises du Canada, p. 328.

(3) Ordonnances des Intendants, 1757.

(4) Le "Buisson" est aujourd'hui le rendez-vous des touristes.

(5) *Topographical Description*, p. 95.